



COordination des Fédérations et Associations de Culture et communication

Communiqué de presse



Paris, le 7 avril 2017

Une AG constitutive de la COFAC Auvergne-Rhône-Alpes s'est déroulée au Conseil Régional à Lyon **le vendredi 7 avril dernier** à l'initiative de la COFAC nationale et d'un comité de constitution dans l'objectif d'impliquer les représentants régionaux dans la co-construction des politiques culturelles à l'échelon local .

Les représentants des fédérations régionales de la COFAC ont été accueillis par François DUVAL, directeur de la culture et du patrimoine du Conseil Régional qui a salué les associations constituant la COFAC qui œuvrent pour une culture proche des habitants et du territoire.

Ont été également présents : Marie-Christine BORDEAUX, chercheuse, Nicolas RIEDEL et Maître Pierre FRONTON, représentants de la Nacre ainsi que Serge LABAUNE et Pauline BEGRAND, représentants du Mouvement associatif régional.

Marie-Claire MARTEL, présidente de la COFAC nationale a précisé l'importance de cette nouvelle collaboration entre élus, citoyens et administratifs mettant en commun des ressources pour une culture plus proche de l'intérêt général et du territoire. 6700 associations vont être fédérées dans cette nouvelle COFAC régionale.

Le Bureau de la COFAC AURA :

Gilles CHAMPION (FNCTA), président

Jacqueline COSTA-LASCOUX (Amis de Musées), vice-présidente

Laura VARACHE (JM France AURA), vice présidente

Thierry CHIABERTO, (FREC AURA), secrétaire général

Marie-Hélène CHATEAU (déléguée régionale du Patrimoine-Environnement), secrétaire générale adjointe

Sylvie RIVOL (La Ligue de l'Enseignement), secrétaire générale adjointe

Pascal CHARTON (UFF Rhône-Alpes), trésorier

Membres fondateurs de la COFAC AURA :

A Coeur Joie (Pôle Auvergne-Rhône-Alpes)

ANPAD

CFBF

CMF Rhône-Alpes

FFCV

FNCTA

FREC RA

FSCF (comité régional)

FUSE

JM France

La Ligue de l'Enseignement

Patrimoine-Environnement

UFF Rhône-Alpes

Membres associés de la COFAC AURA :

Patrimoine Aurhalpin

Le siège de l'association a été établi à Lyon, dans les locaux de la FOL, 20 rue F Garcin, 69003 Lyon.

Contacts :

Gilles CHAMPION, Président

gilleslucienchampion@gmail.com, 0632171020

Thierry CHIABERTO, Secrétaire

contact@ecole-cirque-rhone-alpes.com

COFAC

22 rue Oberkampf, 75011 PARIS

Tél : 01 43 55 60 63 - cofac.coordination@cofac.asso.fr - www.cofac.asso.fr

Association loi 1901 - Siret : 442724407 00014 - NAF : 9499Z

COFAC

Constituée de 26 fédérations, confédérations et unions nationales, la COFAC permet aux acteurs associatifs de la culture et de la communication de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des amateurs et des bénévoles dans l'élaboration des politiques culturelles.

- La COFAC est née en 1999 d'une volonté de placer les associations de culture et de communication au cœur des débats et des projets de la société d'aujourd'hui,
- elle est constituée de 26 fédérations nationales représentant 40 000 associations sur l'ensemble du territoire (métropole et Dom-Tom), plus de 300 000 bénévoles responsables et près de 3 millions d'adhérents. Tous les champs disciplinaires sont réunis au sein de la COFAC : spectacle vivant, patrimoine, cinéma, communication, arts plastiques, éducation artistique...
 - La COFAC fait entendre la voix des associations sur cinq thèmes :
 - o La place et la reconnaissance des **pratiques en amateur**.
 - o Le rôle des associations dans l'**éducation culturelle et artistique**.
 - o Les **besoins en financement** des associations et de leurs réseaux fédérés.
 - o L'activité humaine dans les associations --**salarial, bénévolat**-- et la structuration du secteur.
 - o Les **enjeux européens** des associations culturelles.
- La COFAC interroge également les politiques culturelles à l'échelle régionale, départementale et locale, suite à la constitution de COFAC Régionales : Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes, et de la mise en place des délégués régionaux.
- Les membres de la COFAC ont en commun la promotion d'une libre vie associative culturelle qui vise à développer des activités sans finalité lucrative, exprimant ainsi la participation de la société civile à la gestion de l'intérêt général et à la construction du vivre ensemble.

Les membres de la COFAC :

A Coeur Joie (AJC) – Association nationale des Professeurs d'Art Dramatique (AnPad) – Confédération Française des Batteries Fanfares (CFBF) – Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (CMJCF) - Confédération Musicale de France (CMF) - Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) - Enfance et Musique - Fédération des Amis du Théâtre Populaire (FATP) – Fédération Française de l'Audiovisuel – Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) – Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral (FFEM) – Fédération des Ecomusées et Musées de Société (FEMS) - Fédération Française de Cinéma et Vidéo (FFCV) – Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques (FFFSH), Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) - Fédération Française des Sociétés d'Amis des Musées (FFSAM) - Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné – (FUSE) - Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation (FNCTA) – Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) – Jeunesses Musicales de France (JMF) – Ligue de l'Enseignement – Patrimoine-Environnement – Peuple et Culture – Union des Fanfares de France (UFF) – Union REMPART – Territoires et Cinémas

COFAC

22 rue Oberkampf, 75011 PARIS

Tél : 01 43 55 60 63 - cofac.coordination@cofac.asso.fr - www.cofac.asso.fr

Association loi 1901 - Siret : 442724407 00014 - NAF : 9499Z